

N°FIN/2022/82**Département de l'Yonne****Communauté de Communes
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	10 novembre 2022	Nombre de conseillers communaux Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 39 Votants : 48
Date d'affichage de la convocation :	10 novembre 2022	

Séance du 17 novembre 2022

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le jeudi dix-sept novembre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, dans les Salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Catherine DECUYPER, Mme Evelynne TRESARTES, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Cyril HAGHEBAERT, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. René BOUSSIN représentant M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Kévin AUGÉ, Mme Laurence MARCHAND, Mme Linda GUEDJALI, M. Bernard MORAIN, M. Jean-Yves MESNY, M. Éric APFFEL, M. Hassan LARIBIA, M. Christophe DELAUNAY, Mme Dorothée BRICOUT, M. Nicolas DEILLER, Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Valérie SUBRENAT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

M. Yannick VILLAIN, pouvoir à Mme Marie-Hélène GOUEDARD
M. Richard ZEIGER, pouvoir M. Jean-Yves MESNY
M. Mohammed BELKAID, pouvoir à M. Hassan LARIBIA
Mme Bernadette MONNIER, pouvoir à Mme Laurence MARCHAND
Mme Michèle BARRY, pouvoir à M. Bernard MORAIN
Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, pouvoir à M. Kévin AUGÉ
Mme Elisabeth LEFEVRE, pouvoir à Mme Frédérique COLAS
M. Jean-Pierre BAUSSART, pouvoir à M. Nicolas SORET
Mme Olga LIGAULT, pouvoir à M. Francis BOURSIN
M. Laurent CHAT

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND**Objet : Rénovation énergétique de la piscine intercommunale du Jovinien.**

FIN/2022/82	Conseil communautaire du 17 novembre 2022
-------------	--

Objet : RENOVATION ENERGETIQUE DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE DU JOVINIEN.

Considérant la nécessité de procéder à des travaux de rénovation énergétique sur la piscine intercommunale du Jovinién, qui permettront de réduire les coûts de fonctionnement de l'équipement et d'en améliorer les conditions d'utilisation, par le remplacement de la centrale de traitement d'air (production du chauffage intérieur) ;

Considérant le caractère structurant de cet équipement pour Joigny et ses environs ;

Il est proposé au conseil communautaire de procéder à ces travaux de rénovation afin de viser les objectifs ci-après :

- Améliorer l'efficacité énergétique de l'équipement et en réduire les coûts de fonctionnement,
- Améliorer les conditions d'utilisation des usagers.

Le montant prévisionnel de cette opération s'établirait à 276 777 € HT et il est proposé au conseil communautaire de délibérer sur le plan de financement prévisionnel suivant :

Financements publics concernés		Montant de la dépense éligible financée par des fonds publics	Pourcentage d'intervention sur base éligible DETR	% sur base éligible cofinanceurs	Montant du financement
DETR	Sollicité	276 777 €	40 %		110 711 €
FINANCEMENT PUBLICS			40 %	110 711 €	
Autofinancement		276 777 €	60%	166 066 €	

Vu la commission des finances et la conférence des maires du 25 octobre 2022,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité

Pour : 48

Contre : 0

Abstention : 0

APPROUVE la réalisation de l'opération telle que présentée en séance,

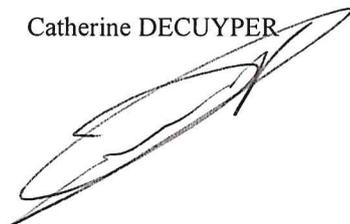
APPROUVE le plan de financement prévisionnel présenté en séance,

AUTORISE le Président à solliciter une subvention au titre de la DETR - Rénovation thermique à hauteur de 110 711 €,

AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mobilisation des financements relatifs à cette opération.

Pour copie conforme,
La 1^{ère} Vice-Présidente,

Catherine DECUYPER




Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND

